

CAI EA 5  
C18 F  
1304 76  
C-2 REF

# Hebdo Canada



Ottawa, Canada.

Volume 4, N° 41  
(Hebdomadaire)

EXTERNAL AFFAIRS  
AFFAIRES EXTERIEURES

le 13 octobre 1976

LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE

M. Jamieson s'adresse à l'Assemblée générale des Nations Unies .....	1
Visite du premier ministre au Japon .....	2
Renaissance du patrimoine acadien..	3
Subventions pour les échanges culturels (1977-1978) .....	3
Les célèbres créations Emmett à Ottawa .....	3
Expérience pédagogique: des cours dans la nature .....	4
Monument et site historiques .....	4
La Bernache du Canada ou outarde..	5
Les escargots font des dégâts à Montréal .....	6

## M. Jamieson s'adresse à l'Assemblée générale des Nations Unies

Parmi les questions abordées par M. Don Jamieson, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, dans le discours qu'il a adressé à l'Assemblée générale des Nations Unies, le 29 septembre, il faut noter celles de la position du Canada en tant que nation chargée d'assurer le maintien de la paix à Chypre, du droit d'Israël à être membre de l'Assemblée générale des Nations Unies, d'un changement institutionnel, de la paix et de la sécurité mondiales, du terrorisme, du désarmement et du droit de la mer.

### Question de Chypre

Dans ce discours – le premier qu'il ait prononcé depuis sa nomination au poste de secrétaire d'État aux Affaires extérieures (15 septembre) – M. Jamieson a fait remarquer que le coût du maintien des Forces des Nations Unies à Chypre dépassait de 40 millions de dollars le total des contributions recueillies à cette fin et que, pour les six premiers mois de l'année, une douzaine de pays membres seulement avaient versé leur quote-part au compte spécial des fonds destinés à assurer le maintien de la paix à Chypre. Ces faits l'ont amené à faire la déclaration suivante: "Je ne peux que conclure, monsieur le Président, que notre gouvernement devra remettre en question la présence des militaires canadiens à Chypre si l'on ne progresse pas bientôt vers un règlement du conflit."

Lors d'une conférence de presse qui eut lieu peu après, le ministre devait ajouter que la décision de son gouvernement dépendrait de la solidarité dont on ferait preuve, sur le plan financier, à propos de cette question.

### Droit d'Israël à faire partie des Nations Unies

M. Jamieson devait aussi déclarer que, selon le gouvernement canadien, la qualité de membre des Nations Unies, une fois acquise par une nation, ne doit pas être remise en cause: "Nous considérons qu'il serait dangereux de recommander l'expulsion d'un membre pour violation des principes de la Charte,

à moins qu'il n'y ait unanimité de l'ensemble des membres... Ainsi, on menace, de temps à autre, d'enlever à Israël le droit de participer à l'Assemblée générale. Le Canada s'opposerait à une telle mesure. Priver des membres de leur droit de siéger à l'Assemblée générale pour des motifs que ne reconnaît pas la Charte enlève toute crédibilité à cette assemblée. Nous sommes ici pour débattre les problèmes, non pour les éliminer."

### Changement institutionnel

"Par principe, le Canada continuera d'accorder entièrement son appui à tous les organismes des Nations Unies dont il fait partie. Nous trouverions regrettable toute tendance à boycotter les institutions des Nations Unies ou à réduire unilatéralement les quotes-parts devant être versées au bénéfice de leurs organismes, même au cas où certaines initiatives de ces organismes seraient considérées par certains états comme préjudiciables ou irrégulières. Néanmoins, nous croyons qu'il est imprudent de pousser l'Assemblée à voter sur des résolutions qui la divisent profondément. Par exemple, nous déplorons que, dans une campagne contre la discrimination raciale, campagne suscitée par une entente quasi-générale, on ait associé le sionisme au racisme, causant ainsi une profonde dissension. Si l'on persiste à associer ces deux réalités, notre gouvernement ne participera pas à la conférence sur la discrimination raciale prévue pour 1978."

### Paix et sécurité

A propos de l'Afrique australe, M. Jamieson a rendu hommage "à la patiente diplomatie du secrétaire d'État américain"; il s'est félicité du "changement d'état d'esprit que ses efforts semblent avoir suscité à Prétoria et Salisbury"... Il a ajouté que "le gouvernement canadien était persuadé qu'il n'y aurait pas de paix en Afrique si la Namibie et la Rhodésie n'accédaient pas rapidement à l'indépendance selon la règle de la majorité.

et dans l'harmonie raciale"; et qu'en outre, le Canada considérait "essentiel au maintien d'une paix durable que l'Afrique du Sud réponde aux légitimes revendications politiques sociales et économiques de la majorité des Sud-Africains, appuyées quasi unanimement par l'Assemblée".

Abordant la question du Moyen-Orient, M. Jamieson a déclaré: "L'année dernière, à pareille époque, l'accord provisoire réalisé entre l'Égypte et Israël sur le retrait de leurs forces dans le Sinaï fut, pour nous, source d'encouragement. Nous attendons maintenant d'autres négociations susceptibles d'aboutir à un règlement pacifique du conflit...qui tiennent compte des préoccupations et des intérêts légitimes du peuple palestinien." Il a affirmé que, par ailleurs, le Canada continuerait de participer aux opérations de maintien de la paix au Moyen-Orient.

#### Terrorisme

Pour ce qui est du terrorisme, M. Jamieson s'est déclaré en faveur de la proposition de la République fédérale d'Allemagne, à savoir "de prendre, en premier lieu, des mesures contre la prise d'otages et de conclure un accord international en vue de punir tous ceux qui s'en seraient rendus coupables, quel que soit le lieu où ils cherchent refuge." Il a rappelé que, cependant, il existait déjà des conventions contre les détournements d'avions et que "si tous les États les ratifiaient, nous aurions de meilleures chances de voir cesser les actes de piraterie."

#### Désarmement

Soulignant la lenteur des progrès accomplis dans le domaine du désarmement et dénonçant la grave menace qu'elle constitue pour l'avenir et la paix mondiale, M. Jamieson a annoncé que le Canada était "disposé à accueillir favorablement une proposition visant à convoquer une session extraordinaire de l'Assemblée générale en 1978." Il n'a pas manqué, toutefois, de faire remarquer que celle-ci serait, pour ainsi dire, inutile si les pays membres ne redoublaient pas leurs efforts pour surmonter leurs divergences:

"La moitié de cette Décennie du désarmement s'étant déjà écoulée, nous devons tous chercher des solutions aux véritables obstacles qui se

dressent devant nous. Mais la responsabilité en incombe plus particulièrement aux États dotés d'armes nucléaires et à ceux qui disposent d'un potentiel militaire appréciable. Nous ne pouvons obtenir des résultats satisfaisants que si nous remettons en question les postulats classiques, prenons suffisamment en considération les préoccupations des autres en matière de sécurité, et saisissons toutes les occasions qui s'offrent à nous de passer aux actes concrets."

#### Droit de la mer

M. Jamieson a rappelé que la cinquième session de la Conférence sur le droit de la mer venait de prendre fin sans que l'on soit parvenu à s'entendre sur de nombreux points, la décision de tenir une nouvelle session au printemps prochain faisant exception. Il a rappelé également que "le Canada souscrivait entièrement à l'objectif de la conférence, à savoir l'institution d'un nouveau régime juridique des océans, fondé sur des principes d'équité et de gestion rationnelle" et qu'étant lui-même de "Terre-Neuve, province canadienne de l'Atlantique largement tributaire des ressources de la mer," il tenait à ce "qu'aucun doute ne subsiste dans l'Assemblée au sujet du sérieux des préoccupations canadiennes en la matière."

Le ministre a expliqué que, si le Canada avait été amené à décréter l'extension de sa juridiction en matière de pêche, repoussant les limites territoriales de cette juridiction à 200 milles de son littoral, c'était qu'il avait constaté "l'épuisement critique des ressources halieutiques au large de ses côtes"... "Cette décision, a-t-il ajouté, a été prise en vertu d'un régime de conservation et de gestion rationnelles, négocié aux niveaux bilatéral et régional avec les principaux États qui pratiquent la pêche au large des côtes canadiennes. Elle est aussi conforme aux opinions — de plus en plus partagées sur le plan international — que reflètent les dispositions du texte unique de négociation adopté, l'année dernière, à l'issue de la Conférence sur le droit de la mer, et le texte révisé de cette année. D'autres États, nos voisins immédiats en particulier, ont d'ailleurs annoncé ou adopté des mesures semblables."

M. Jamieson considère que la conférence a accompli des progrès sur

plusieurs points importants: "La notion d'une zone économique exclusive de 200 milles est maintenant largement acceptée et l'on reconnaît généralement la nécessité d'une réglementation spéciale contre la pollution marine dans les régions couvertes de glace, tel l'Arctique canadien. Les droits des États sur les ressources minérales de leur plateau continental jusqu'à la limite de la marge continentale ont été, aussi, largement acceptés à la conférence, encore qu'il subsiste des désaccords sur la définition de la marge et sur des propositions de partage des recettes tirées des régions situées au-delà de deux cents milles des côtes. Parmi les obstacles qui restent, le plus difficile sera, sans doute, de sortir de l'impasse où ont abouti les discussions sur l'exploitation des ressources minières considérables des grands fonds marins, au-delà des limites de juridiction nationale. Pour le franchir et résoudre d'autres problèmes restés sans solution, nous devons trouver des réponses qui, acceptables, pour l'ensemble des nations, permettront d'éviter les risques de conflit grave et ce, pour le plus grand bien de l'humanité.

Enfin, après avoir affirmé que le Canada resterait fidèle aux Nations Unies et qu'il continuerait d'en être un membre particulièrement actif, le ministre a conclu son discours par ces paroles: "Nous sommes heureux d'avoir la possibilité de cultiver des relations avec des amis proches et lointains. Enfin, nous demeurons liés aux objectifs et aux principes de la Charte."

#### Visite du premier ministre au Japon

Le premier ministre et Mme Trudeau se rendront en visite officielle au Japon du 20 au 26 octobre, à l'invitation du premier ministre de ce pays.

Lors de son séjour au Japon, le premier ministre rencontrera l'empereur Hiro-Hito et s'entretiendra de questions politiques, économiques et culturelles avec son homologue japonais, des ministres et des représentants du monde des affaires. M. Trudeau prononcera sa principale allocution au Cercle national des journalistes du Japon.

Cette visite constituera l'expression tangible de la décision du gouvernement d'élargir et d'approfondir ses relations politiques et économiques avec le Japon.

### Renaissance du patrimoine acadien

Le Nouveau-Brunswick manifeste actuellement un regain d'intérêt envers tout ce qui est acadien. Cet intérêt a abouti à plusieurs réalisations: la fondation des musées acadiens à Caraquet et à Moncton, et celle du Village acadien à Moncton; il y eut aussi la célébration du festival acadien à Caraquet (du 6 au 15 août), et la tenue du bazar acadien à Cocagne (du 6 au 8 août).

Le Village acadien sera ouvert au public au printemps prochain. Quarante bâtiments ont été récupérés dans diverses régions de la province, et rénovés pour donner une image authentique de l'histoire de l'Acadie et des modes de vie du peuple acadien de 1780 à 1880.

La région appelée Acadie a d'abord accueilli les explorateurs français

Samuel de Champlain et le Sieur de Monts en 1604. Cette petite expédition a servi à explorer une partie de la côte de la Nouvelle-Écosse; les explorateurs se sont ensuite dirigés vers la baie de Fundy.

### Subventions pour les échanges culturels (1977-1978)

Dans le cadre des échanges culturels entre le Canada et certains pays, le Conseil des Arts administre, pour le compte du ministère des Affaires extérieures, un programme de subventions aux universités et aux institutions culturelles canadiennes pour faciliter la venue de professeurs, intellectuels ou artistes étrangers. Pour atteindre son but, le programme devra favoriser la

venue au Canada de personnalités de premier plan qui pourront faire bénéficier le milieu artistique ou universitaire canadien du fruit de leur enseignement et de leurs travaux.

Ce programme renferme toutes les disciplines. Les invités seront appelés à jouer, auprès des établissements d'accueil, un rôle d'appoint et non de suppléance; ne seront donc pas retenues les demandes visant à pourvoir un poste provisoirement laissé libre par son titulaire.

Quant aux universités, on peut se procurer la formule de demande auprès du Directeur des études supérieures, du secrétaire général ou du responsable de l'aide à la recherche.

*(Les universités sont priées d'adresser toute demande avant le 15 novembre 1976, et les institutions culturelles, avant le 1<sup>er</sup> février 1977 à: Conseil des Arts du Canada, Section des échanges culturels, Ottawa, K1P 5V8, Canada.)*

### Les célèbres créations Emmett à Ottawa

Pendant un mois au cours de l'été dernier, les visiteurs du Musée national des sciences et de la technologie ont pu se régaler du spectacle des charmantes fantaisies des célèbres créations Emmett, et en admirer le génie mécanique.

Rowland Emmett, connu depuis de nombreuses années comme caricaturiste du magazine *Punch*, a commencé à donner vie à ses dessins en 1951, année où il a imaginé et créé son fameux train *Far Tottering and Oyster Creek Railway* pour le festival de Grande-Bretagne.

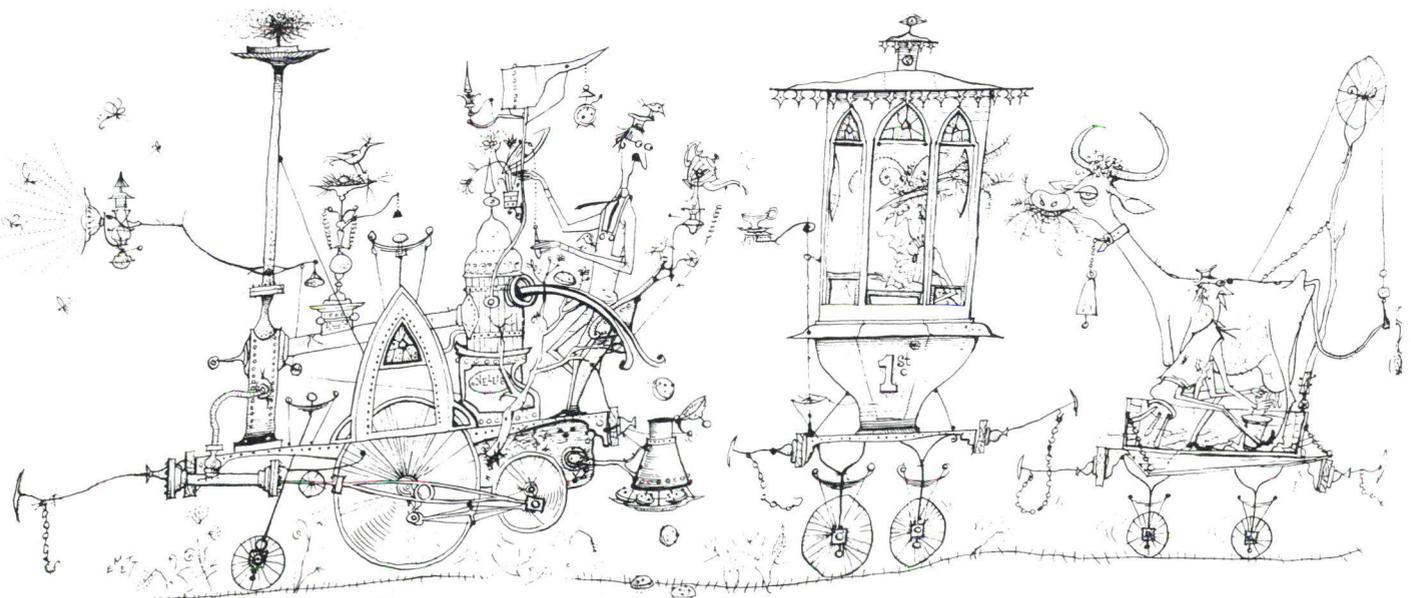
Grâce à son succès dans ce domaine, il est devenu le sculpteur de fantaisies. De quoi se sert-il pour ses créations? simplement de ferraille.

Le wagon-salon *Afternoon Tea Train to Wisteria Halt* était l'une des créations exposées. Conçu et construit par Rowland Emmett, ce wagon fort populaire, est tiré par Nellie, la principale locomotive de la *Frails Crumbling to Wastecoast Fancy Railroad*. Nellie représente tout ce qui fait le charme des anciennes locomotives.

Parmi d'autres créations d'Emmett exposées au Musée national des sciences et de la technologie figuraient la

*Vivivision Machine* (projecteur monté sur une ancienne machine à coudre), la *Clockwork Lullaby Machine* (boîte à musique mécanique, qui joue des berceuses); le *Little Dragon Carpet Cleaner* (aspirateur à tapis, en forme de petit dragon); et la *Hush-a-Bye Hot-Air Rocking Chair* (chaise berçante activée à l'air chaud). Toutes ces inventions sont nées dans l'imagination de leur créateur qui les a montées pour le film *Chitty, Chitty, Bang, Bang*.

Les créations Emmett ont été exposées au Musée national des sciences et de la technologie, grâce à la courtoisie de l'*Ontario Science Centre*.



### Expérience pédagogique: des cours dans la nature

Les murs de l'école se sont élargis. Des milliers de jeunes Québécois vivent maintenant l'expérience des classes vertes, des classes de neige, des visites dans les jardins, musées, lieux historique, et ce, dans le cadre de leur programme régulier d'enseignement. Qu'en retirent les élèves et les professeurs? Au printemps dernier, un groupe d'élèves de quatrième année (cours primaire) décidait de passer une journée sur le mont Saint-Hilaire, près de Montréal.

Il s'agit, bien sûr, d'une expérience parmi tant d'autres. Une revue publiée par le ministère de l'Éducation du Québec donne un compte-rendu des plus intéressants de cette expérience.

Le trésor de la classe est à sec. Peu importe. Ces jeunes élèves décident de s'organiser pour trouver quelques dollars, évitant ainsi d'en quémander de leurs parents.

#### Apprentissage de la planification

Les enfants doivent d'abord choisir le genre d'activité. Ils optent pour un cours d'une journée en forêt. Afin de trouver "des sous", ils organisent de "grosses ventes" de pâtisseries-maison, friandises, bonbons... Il se regroupent dans des comités de publicité, vente, finances, commercialisation, faisant ainsi leurs premiers pas dans le domaine de la planification.

Des animateurs spéciaux sont engagés pour ce projet éducatif qui a trois buts: vivre une expérience de groupe, prendre contact d'une façon scientifique avec la nature, et, enfin, apprendre comment préserver les richesses forestières. Des élèves de sixième année manifestent leur intention de participer à l'excursion; c'est accepté, et tout ce joli monde prend la direction de la forêt.

#### Contact avec la nature

L'autocar est bondé mais le voyage se déroule dans le calme, les enfants s'étant entendus sur la conduite à adopter. Des animateurs prennent chacun une équipe en main. Le voyage a été préparé minutieusement, et un observateur note avec étonnement que ces enfants d'une dizaine d'années parlent de la sanguinaire du Canada, du trille, de l'uvulaire, de l'érythrone,

de l'asaret, comme on parle de la pluie et du beau temps.

La nature se met de la partie et par cette belle journée printanière, écu-reuils, merles, fauvettes, chardonnerets viennent distraire l'attention des élèves. Après un dîner au bord de l'eau, des discussions s'engagent sur les distinctions à faire entre sapin et pin, entre pin rouge, pin blanc et pin gris. Le tout se termine dans un mini-théâtre où, à l'aide de diapositives, on fait le bilan de la journée.

#### Évaluation positive

Les élèves et les professeurs ont ensuite fait une évaluation de ce cours donné en pleine nature. Les appréciations que les jeunes participants ont fait parvenir par la suite aux moniteurs-animateurs permettent d'analyser l'intérêt éveillé chez ces élèves. L'un est ravi d'avoir appris à distinguer "le pin blanc du pin rouge et du pin gris", l'autre d'avoir observé "la venue des mousses" et d'avoir appris pourquoi des "arbres sont rongés par les souris". Un petit garçon a apprécié le fait de traîner un sac pour "ramasser les déchets, afin de conserver la nature". Une jeune fille note avec justesse: "nous ne faisons que parler en classe de tout ce que nous avons appris ce jour-là".

Somme toute, une expérience de ce genre peut être des plus enrichissantes pour les enseignants et les élèves qui peuvent "apprendre comment on apprend".

(Extrait de Québec en bref, mai 1976)

### Monument et site historiques

#### Le collège Mont-St-Louis

Le collège Mont-St-Louis de Montréal, dont la plus ancienne partie date de 1888, a été classé monument historique. Son architecture imposante s'intègre parfaitement à celle des maisons du XIX<sup>e</sup> siècle de la rue Sherbrooke. Voisin de la maison Louis Fréchette, le collège avec ses arbres et sa grille conserve à cette rue son allure d'antan.

Plusieurs personnages importants de l'histoire du Québec ont fréquenté le Mont-St-Louis, entre autres, notre plus éminent botaniste, le Frère Marie-Victorin. Dès sa construction, le collège fut un rouage important du système d'éducation au Québec et il continue toujours sa vocation, puisqu'il

abrite aujourd'hui le pavillon Marie-Victorin du Cégep du Vieux-Montréal.

Démolir cet immeuble serait défigurer le quartier le plus pittoresque de la métropole et enlever aux Québécois le témoin d'une phase importante de leur histoire.

#### Caverne sacrée des Indiens

La région de la "Colline blanche" située dans le parc Mistassini, (nord-est de Chibougamau) a été classée site archéologique. Ce territoire d'une superficie approximative de 371 acres, englobe dix emplacements préhistoriques différents dont des ateliers de taille, des abris, des postes d'observation et des sites de campement. Le revêtement de quartzite blanc, d'où vient le nom de "Colline blanche", la rend visible de très loin, mais ce sont surtout les cavernes impressionnantes qui ont attiré l'attention des Amérindiens et des premiers explorateurs blancs. Ces derniers s'aventuraient déjà dans la région vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Or, ce n'est qu'en 1730, avec les voyages du père Laure, jésuite, que l'"Antre de Marbre" et la "Colline blanche" entreront définitivement dans l'histoire.

D'après une étude faite par le géographe Louis-Edmond Hamelin, l'"Antre de Marbre" se révèle comme la plus imposante des 47 grottes découvertes sur la "Colline blanche". Il s'agit d'une caverne naturelle composée d'une chambre centrale prolongée en un tunnel de moindre dimension. Elle aurait servi à la célébration de rites chamanistiques (culte de la nature et de la croyance aux esprits) au temps de l'explorateur Louis Jolliet (1645-1700). Les Indiens de Mistassini l'appelaient Tchichemanitou quitchouap, ou la Maison du Grand Esprit.

Selon une publication de l'archéologue Charles Martijn, l'analyse des vestiges préhistoriques et la situation particulière des sites témoignent de différentes activités qui se seraient déroulées dans cette région pendant plusieurs milliers d'années. Ce sont de précieux éléments qui faciliteront l'étude de la préhistoire du Québec.

L'ensemble archéologique de la "Colline blanche" se trouve au coeur même du patrimoine culturel amérindien et son classement a été fait après consultation avec le conseil de Bande de Mistassini et le Grand conseil des Cris. Un plan de mise en valeur du site sera réalisé ultérieurement.

## La Bernache du Canada ou outarde

*Cet article est le premier d'une série qui sera consacrée, au cours des prochaines semaines, à la faune du Canada.*

L'attrait de la Bernache du Canada (*Branta Canadensis*), mieux connue au Québec sous le nom d'outarde, est légendaire. Le spectacle de ces oiseaux qui fendent le ciel du printemps ou de l'automne dans de longues formations imitant plus ou moins un "V", en poussant leur cri particulier, est fascinant. Leurs migrations constituent l'un des principaux augures du changement de saisons au Canada.

Il y a peu d'espèces d'oiseaux, sur le continent nord-américain, dont l'aire de dispersion soit aussi vaste et dont le grand nombre de variétés ou de races offrent autant d'occasions d'explorer les mystères de la biologie des oiseaux.

### Variétés et aire de dispersion

On reconnaît facilement la bernache à sa tête et à son vertex noirs, à son long cou également noir, ainsi qu'aux taches blanchâtres de ses joues. Ce merveilleux oiseau compte toutefois plus d'une vingtaine de sous-espèces, de sorte qu'il peut être très différent d'une région à l'autre du Canada.

La plupart de ces variétés sont étonnamment différentes. Elles comprennent de grandes espèces à voix grave, tout comme d'autres à voix aiguë et caquetante. Le poids des unes et des autres varie de 2½ à 18 livres et leur envergure, de 3 à 6½ pieds. Leur couleur va du gris perle pâle au noisette ou même au brun noirâtre.

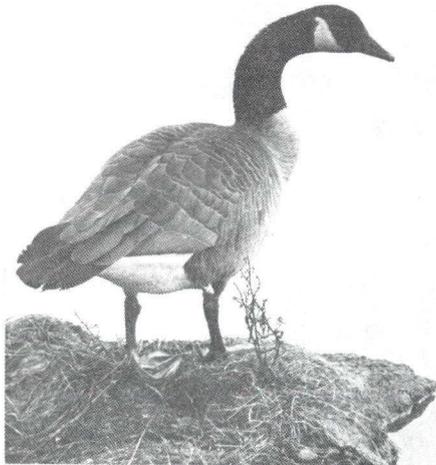
L'aire de reproduction de la Bernache du Canada s'étend du Yukon à Terre-Neuve et du sud de l'île de Victoria et de l'île de Baffin jusqu'à la frontière américaine, à l'Ouest, et jusqu'au nord de l'Ontario et du Québec, à l'Est. Cet oiseau ne séjourne dans le sud de l'Ontario et du Québec, et dans les trois provinces maritimes que pendant sa période de migration. Quelques Bernaches du Canada hivernent dans le sud du pays, mais la plupart se rendent beaucoup plus au sud, aux États-Unis, ou même dans le nord-est du Mexique.

### Migration printanière

Chaque printemps, la bernache va nicher dans le nord de l'Ontario, le long

de la côte ouest de la baie James et de la côte sud de la baie d'Hudson. Elle y arrive à la fin d'avril, soit plusieurs mois avant le dégel des principales rivières. Il y a encore, à ce moment-là, plusieurs pieds de neige dans les bois.

En attendant que la neige et la glace disparaissent de la zone où elles ont l'habitude de faire leurs nids, les premières bernaches se déplacent entre les clairières situées le long des rivières. Elles se nourrissent, dans les zones libres de neige, de carex et de baies qui restent de l'automne précédent.



*La Bernache du Canada*

### Nidification

La couvée compte habituellement de cinq à sept oeufs, les oiseaux plus âgés ayant une couvée plus importante que ceux qui pondent pour la première fois. La femelle couve ses oeufs pendant 28 jours, tandis que son compagnon assure la garde, à proximité. Pendant la couvaison, la femelle ne sort que pendant de courts moments chaque jour pour aller se nourrir.

Étant donné que les oies ne se reproduisent pas avant l'âge de deux ans, il est normal qu'il se produise des variations annuelles dans la pyramide d'âge de ces oiseaux. Ainsi, la naissance d'une foule de petits au cours d'une année donnée est suivie d'une diminution du pourcentage des bernaches en âge de se reproduire l'année suivante. Par contre, l'addition de ces bernaches, deux ans plus tard, au groupe reproducteur, a pour résultat la naissance d'une foule de petits.

### Migration en fin d'été et en automne

Peu de temps après l'éclosion des petits, les familles partent. A ce moment, les adultes ne peuvent voler, car ils sont en période de mue et leurs rémiges ne font que commencer à repousser. Les oiseaux qui se sont installés loin à l'intérieur de la région, errent d'un lac à l'autre, se nourrissant des herbes et des carex qu'ils trouvent en traversant des tapis flottants.

Un couple et sa couvée constituent un groupe presque inséparable, qui agit à l'unisson, à la façon d'une unité biologique. La femelle ouvre la marche, suivie des petits et de son compagnon. Lorsqu'une autre famille de bernaches s'aventure trop près, le groupe adopte une formation de combat en V, avec, à sa tête, le mâle prêt à entrer en action, pendant que sa compagne et les petits, derrière lui, prennent des attitudes d'intimidation. Le mâle défend le coin de ciel où se trouve sa famille et y ajoute quelques pieds pour plus de sûreté.

Au début d'août, toute l'unité familiale est prête à s'envoler. Certaines familles demeurent à l'intérieur des terres, alors que d'autres se dirigent vers les rives des baies d'Hudson et James.



Certaines Bernaches du Canada s'attardent dans notre pays jusqu'au début d'octobre, puis, tout à coup, en l'espace de quelques jours, elles partent. Celles qui se trouvent le long de la baie James suivent le littoral, en direction sud. Les bernaches des terres intérieures suivent plutôt les rivières de direction nord-sud. En quelques jours de vol, ces oiseaux parviennent à leur habitat d'automne et d'hiver.

La recherche et l'application de mesures de conservation constituent des moyens efficaces dans le rétablissement des populations de Bernaches du Canada qui avaient été décimées par une chasse excessive. D'un chiffre aussi bas que 22 000, atteint en 1946, la population des Bernaches du Canada de la voie migratoire de la vallée du Mississippi est passée à environ 300 000. Dans quelques années la population totale des Bernaches du Canada, pour l'ensemble du continent, pourrait atteindre un million et demi.

## Les escargots font des dégâts à Montréal

Depuis quelque temps, les escargots, pourtant si délicieux, donnent énormément de soucis à un entomologiste d'Agriculture Canada, M. Al Schmidt, (Division de la protection des végétaux) chargé de veiller à ce qu'aucune espèce nuisible ne soit introduite au Canada.



Un quartier de Montréal est depuis quelque temps infesté d'escargots importés clandestinement d'Europe. Agriculture Canada rappelle qu'il est interdit de ramener des escargots de l'étranger dans l'espoir de les élever ici, ces mollusques étant une menace pour nos cultures.

Toutes les espèces d'escargots originaires du Canada étant généralement trop petites pour être consommées, certains gourmets sont tentés d'en importer d'Europe et d'Afrique du Nord. Il s'agit de gros escargots qui, ayant un appétit à la mesure de leur taille, pour-

*Hebdo Canada* est publié par la Direction des services d'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

*This publication is also available in English under the title Canada Weekly.*

*Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.*

*Ahnliche Ausgaben dieses Informationsblattes erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.*

raient être un véritable fléau pour les horticulteurs canadiens.

Les seuls escargots vivants pour lesquels des permis d'importation sont délivrés proviennent de la Tunisie ou de l'Algérie et ils ne survivent pas à notre rigoureux hiver. Ils arrivent par avion dans des récipients bien fermés et ils sont inspectés.

Mais les problèmes surgissent quand

### Le CRESALA avait pensé aux escargots!

Dans un laboratoire, au fond d'une sorte d'aquarium, deux escargots viennent d'engendrer 70 petits. Ainsi prend forme un projet conçu il y a plus d'un an par des chercheurs du Centre de recherches des sciences appliquées à l'alimentation (CRESALA) qui vise à doter l'Université du Québec à Montréal d'un centre d'expertise sur l'escargot, unique en son genre au Canada.

Le printemps dernier, après une année d'études préliminaires sur la question, le CRESALA, se voyait refuser une subvention, l'élevage des escargots en circuit fermé n'étant pas jugé prioritaire par les organismes qui financent la recherche. Or, ces hermaphrodites sont en train de justifier la demande des chercheurs: en juillet dernier, ils dévoraient le jardin d'une famille montréalaise (article ci-contre). Alertés, les responsables de la division de la protection des végétaux du ministère de l'Agriculture, parlent d'une première invasion au Canada (on croyait jusqu'ici que ces bestioles ne supportaient pas la rigueur de nos hivers) et depuis, les escargots sont à l'ordre du jour.

L'équipe pluridisciplinaire du CRESALA soumettra donc au gouvernement fédéral, dès l'automne, un projet de recherche plus élaboré que le précédent.

Celui-ci peut avoir des conséquences non négligeables: les Canadiens consomment tous les ans pour plus de 2,5 millions \$ d'escargots importés; la mise au point d'une technique d'élevage de cet animal comestible pourrait bien aboutir au développement d'une branche nouvelle dans l'industrie alimentaire québécoise.

*(Extrait d'un article de Claire Gauthier, UQAM, Montréal.)*

des voyageurs en transportent clandestinement dans leurs bagages. Au cours des trois derniers mois, plus de 330

livres d'escargots vivants ont été confisqués aux aéroports de la région de Montréal seulement. Certains ont sûrement échappé à la vigilance des douaniers, car un quartier de la ville de Montréal est actuellement victime d'une invasion d'escargots.

Le tout a commencé discrètement alors qu'un Montréalais a placé dans sa cour, pour en faire l'élevage, quelques escargots passés en contrebande. Ses espoirs sont sûrement comblés aujourd'hui puisque ses escargots se sont multipliés et ont envahi les jardins des voisins.

L'espèce à laquelle ils appartiennent, *helix pomatia*, est d'origine européenne et elle survit ici. Il est possible de la combattre avec des pesticides, mais ces produits représentent un danger non seulement pour les animaux domestiques, les oiseaux et les écureuils qui s'en nourrissent, mais aussi pour les enfants.

En plus des espèces européennes, la Division de la protection des végétaux a confisqué, à Vancouver, quatre escargots géants originaires d'Afrique. Ces mollusques avaient une coquille d'environ quatre pouces de diamètre. Ils sont voraces, apprécient les plantes vertes, la matière en décomposition et l'écorce. Ils peuvent même manger la peinture extérieure des maisons.

Les responsables de ces importations illégales ne se rendent pas compte des dégâts que ces escargots peuvent causer dans les jardins. C'est pourquoi plusieurs ayant demandé la permission d'établir un élevage d'escargots au Canada ont essuyé un refus parce qu'ils ne pouvaient pas garantir que leurs protégés ne réussiraient pas à franchir les limites de la ferme.

■ Huit entreprises québécoises ont pris part à une importante exposition commerciale de mode masculine à New-York.

■ Un grand congrès international des membres des clubs des Lions (clubs fraternels et philanthropiques) a eu lieu à Québec en juin; plus de 6 000 congressistes y ont participé.

■ M. Bill Thomas, 43 ans, un membre de la bande Peguis de centre du Manitoba, a été nommé premier expert conseil en éducation des Indiens, à Edmonton (Manitoba), après avoir obtenu une maîtrise en administration des programmes d'éducation.